



COMITE SYNDICAL DU 26 MARS 2024 à CARENTAN-LES-MARAIS (*Les Veys*)

Secrétaire de séance : Yann MOUCHEL

DÉLIBÉRATION

CS 2024/29 Finances locales – Décisions budgétaires – Budget et comptes – AMBITION 2 – Accroître la résilience de nos patrimoines naturels et paysagers - 03. Conforter la gestion équilibrée des grands ensembles naturels – M7. Préserver et gérer des espaces naturels continentaux et maritimes et des espèces remarquables - Mettre en œuvre les documents d'objectifs (DOCOB) Natura 2000

Le Comité Syndical du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin s'est réuni le 26 mars 2024 à Carentan-les-Marais (*Les Veys*), sous la présidence de Benoît FIDELIN.

L'invitation, l'ordre du jour et les documents annexes à la convocation ont été transmis par mail via un lien de téléchargement le 20 mars 2024 aux membres délibérants et le 21 mars 2024 aux membres associés conformément à l'article 9 de la loi n° 2019-1461 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique du 27 décembre 2019.

ÉTAIENT PRÉSENTS

avec voix délibérative

Pour la Région

Pascal MARIE, Pierre VOGT

Pour les conseillers départementaux

Hedwige COLLETTE (*pouvoirs de Christelle CASTELEIN et Maryse LE GOFF*), Benoît FIDELIN, Patrick THOMINES (*pouvoirs de Martine LEMOINE et Hervé MARIE*)

Pour les Communautés de Communes

Mireille DUFOUR (CC Isigny Omaha Intercom), Jean-Pierre GUEGAN (Communauté d'Agglomération Saint-Lô), Anne HÉBERT (CC Côte Ouest Centre Manche - *pouvoir d'Aurélie GIGAN*)

Pour les communes

Pierre AUBRIL (Sainte-Mère-Eglise – *pouvoir de Bertrand LECONTE*), Jean-Michel GREEN (Isigny-sur-Mer – *pouvoir de Miche MAUDUIT*), Yves HUET (Gonfreville), Joël LERECULEY (Gaignes-Mesnil Angot), Sylvain LEREDDE (Rampan – *pouvoir de Gérard VOIDYE*), Jocelyne LEVASSEUR (Fresville – *pouvoir de Laurent HUET*), Aurélien MARION (Appeville), Christopher MOREAU (Saint-Germain-du-Pert), Yann MOUCHEL (Varenguebec – *pouvoir de Valérie TORTEL*), Françoise PHILIPPE (Catteville), Jean-Marie POULAIN (Montsenelle – *pouvoir de Christophe FOSSEY*), Gérard TAPIN (Marchésieux – *pouvoir de Marie-Agnès HÉROUT*)

avec voix consultative

Valérie BALAGUER (Conseil départemental de la Manche)

ÉTAIENT EXCUSÉS

Pour la Région

Angélique FERREIRA, Antoine JEAN, Valérie LAISNEY, Vanessa LANCELLOT, Sylvain LETOUZÉ, Florence MAZIER, Cédic NOUVELOT, Marianne ROZET

Pour les conseillers départementaux

Christèle CASTELEIN, Patricia GADY-DUQUESNE, Maryse LE GOFF, Martine LEMOINE, Thierry LETOUZÉ, Hervé MARIE, Jean MORIN



MARAI DU COTENTIN ET DU BESSIN UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

Pour les Communautés de Communes

Jean-Claude **COLOMBEL** (CC de la Baie du Cotentin), Aurélie **GIGAN** (CC Coutances Mer et Bocage), Catherine **KERVADEC** (CC de la Baie du Cotentin), Thierry **LAISNEY** (CC Côte Ouest Centre Manche), Jean-René **LECHATREUX** (Communauté d'Agglomération du Cotentin)

Pour les communes

Simone **EURAS** (Neufmesnil), Christophe **FOSSEY** (Doville), Jean-Claude **HAIZE** (Carentan-les-Marais), Samuel **HARDY** (La Meauffe), Marie-Agnès **HÉROUT** (Carentan-les-Marais), Laurent **HUET** (Saint-Sauveur-Villages), Dominique **JEANNE** (Néhou), Jean-Louis **LECAPLAIN** (Grandcamp-Maisy – *voix consultative*), Bertrand **LECONTE** (Sainte-Marie-du-Mont), Jean-Pierre **LHONNEUR** (Carentan-les-Marais), Stéphanie **MAUBÉ** (Lessay), Michel **MAUDUIT** (Isigny-sur-Mer), Marinette **MIGAUT** (Rauville-la-Place), Florent **SILIERES** (Terre-et-Marais), Marianne **TAP** (Hémevez – *voix consultative*), Valérie **TORTEL** (Gorges), Céline **VAQUEZ** (Le Désert), Gérard **VOIDYE** (Carentan-les-Marais)

Pour les membres consultatifs

Julien **MINICONI** (Sous-préfet de Coutances), Adrien **ALLARD** (Sous-préfet de Bayeux), Marie **COUELLIER** (Région Normandie - Chargée de mission Parcs naturels régionaux et Biodiversité)

Équipe administrative et technique du Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin

Denis **LETAN**, Agnès **ORANGE**, Nicolas **FILLLOL**, Arnaud **FEREY**

Nombre de votants : 20 membres + 12 pouvoirs

Soit un quorum de 32 membres sur 58

CS 2024/29 Finances locales – Décisions budgétaires – Budget et comptes – AMBITION 2 – Accroître la résilience de nos patrimoines naturels et paysagers - 03. Conforter la gestion équilibrée des grands ensembles naturels – M7. Préserver et gérer des espaces naturels continentaux et maritimes et des espèces remarquables - Mettre en œuvre les documents d'objectifs (DOCOB) Natura 2000

Au titre des Directives « Habitats » et « Oiseaux », le Parc naturel régional assure l'animation et la mise en œuvre des Documents d'Objectifs (DOCOB) :

- des Marais du Cotentin et du Bessin - baie des Veys,
- des Landes de Lessay - Havre de Saint-Germain sur Ay,
- des fours à chaux de La Meauffe, Cavigny et Airl.

Cela se traduit notamment par l'animation des Mesures Agri-Environnementales et Climatiques (MAEC), des contrats Natura 2000 et une partie des suivis naturalistes.

Le Parc naturel régional dépose une demande globale incluant l'animation pour l'ensemble des sites dont il a la charge (1 ETP), le suivi naturaliste (0,5 ETP), l'accompagnement scientifique du projet de renaturation de la tourbière de Sèves (0,75 ETP), les actions liées (animation déléguée pour les Landes de Lessay, comptage chauves-souris et étude sur le Grand Rhinolophe à La Meauffe, suivis ornithologiques, suivi phoques), ainsi qu'un forfait de fonctionnement pour un montant global prévisionnel de 222 414,41 € sur des crédits de la Région et européens (FEADER).

Révision et animation du DOCOB des Landes de Lessay – havre de Saint- Germain sur Ay

La révision du DOCOB du site des « Landes de Lessay - Havre de Saint-Germain sur Ay » comprendra l'évaluation de la mise en œuvre du précédent DOCOB datant de 2009, l'actualisation des diagnostics écologique et socio-économique, l'analyse de l'évolution des milieux, l'animation de la concertation pour construire le nouveau DOCOB, en mobilisant les acteurs locaux (COPIL, groupes de travail) et la rédaction du nouveau DOCOB.

Accusé de réception en préfecture
050-255002552-20240326-DELIB_CS2024_29-DE
Date de télétransmission : 30/04/2024
Date de réception préfecture : 30/04/2024



MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

Comme chaque année, une assistance technique pour l'animation du site des Landes de Lessay est recherchée. Une consultation a été organisée en fin d'année 2023. En 2024, le CPIE du Cotentin est retenu pour un montant de 54 260 €.

Code budgétaire : P3105_DOCOB_LESSAY_ACTION

Dépenses de fonctionnement solde 2023		Recettes de fonctionnement solde 2023	
6228 – Prestations de services extérieurs	37 010,00 €	7472 RÉGION	7 402,00 €
		74773 FEADER	29 608,00 €
Montant prévisionnel de l'opération			37 010,00 €

Suivi des phoques du site Marais du Cotentin et du Bessin – Baie des Veys

Le suivi de la population de phoques en baie des Veys est réalisé par ULM. Une consultation a été organisée en fin d'année 2023. En 2024, l'entreprise ULM Air Cotentin est retenue pour un montant de 6 720 €.

Suivis ornithologiques du site Marais du Cotentin et du Bessin – Baie des Veys

Le Parc naturel régional met en œuvre une politique de connaissance et de suivi de son avifaune, depuis 1991. Les études et suivis réalisés permettent de disposer d'un indicateur d'évolution des populations d'oiseaux nicheurs, qui participe à l'évaluation de l'évolution du patrimoine naturel. Ces suivis comportent un volet consacré aux espèces à large distribution (méthode des points d'écoute) et un second aux espèces patrimoniales (cigognes, busards, butors, limicoles...). Une consultation a été organisée en fin d'année 2023. En 2024, le GONm est retenu pour un montant total de 36 000 €.

Code budgétaire : P3109_ORNITHO

Dépenses de fonctionnement solde 2023		Recettes de fonctionnement solde 2023	
617 – Études et recherches	37 800,00 €	7472 RÉGION	7 560,00 €
		74773 FEADER	30 240,00 €
Montant prévisionnel de l'opération			37 800,00 €

Animation du DOCOB des fours à chaux de la Meauffe, Cavigny et Airel

En 2023, afin de fiabiliser les recensements sur ce site d'importance régionale pour les chauves-souris, il a été proposé d'avoir recours à l'accompagnement d'experts. Cette opération est à solder en début 2024.

L'ensemble de ces crédits sont inscrits dans le budget de structure du Parc naturel régional et dans différents chapitres du programme d'actions ci-dessous. L'ensemble des prestations sont financées sur des crédits de la Région et européens (FEADER).

Code budgétaire : P3106_DOCOB_MEAUFFE_ACTION

Dépenses de fonctionnement solde 2023		Recettes de fonctionnement solde 2023	
617 – Études et recherches	352,00 €	7472 RÉGION	70,00 €
		74773 FEADER	282,00 €
Montant prévisionnel de l'opération			352,00 €

Pour 2024, les budgets de « Révision et animation du DOCOB des Landes de Lessay – havre de Saint- Germain sur Ay », de « Suivi des phoques du site Marais du Cotentin et du Bessin – Baie des Veys » et de « Suivis ornithologiques du site Marais du Cotentin et du Bessin – Baie des Veys » sont regroupés dans le tableau ci-dessous.



MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN
UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

Code budgétaire : 24_M074_NATURA

Dépenses de fonctionnement 2024		Recettes de fonctionnement 2024	
617 – Études et recherches	36 000,00 €	7472 RÉGION	19 396,00 €
6228 – Prestations de services extérieurs	60 980,00 €	74773 FEADER	77 584,00 €
Montant prévisionnel de l'opération			96 980,00 €

Le Comité syndical après en avoir délibéré :

- **DONNE** son accord sur ce dossier
 - **AUTORISE** le président à signer tous les documents y afférents.
- ADOPTÉ à l'unanimité**

Pour extrait certifié conforme
Transmis en préfecture le 29 avril 2024
Benoît FIDELIN,
Président du Parc naturel régional
des Marais du Cotentin et du Bessin

PARC NATUREL REGIONAL DES MARAIS
DU COTENTIN ET DU BESSIN
3 Village - Ponds d'Ouve - BP 137
Saint-Pierre-sur-Mer
50500 CARENTAN-LES-MARAIS
Tél. 02 33 71 61 90 | info@parc-cotentin-bessin.fr

Accusé de réception en préfecture
050-255002552-20240326-DELIB_CS2024_29-DE
Date de télétransmission : 30/04/2024
Date de réception préfecture : 30/04/2024